

# Mise en place de projets équins grâce au mécénat



## Domaine thématique:

Performance socio-économique.

**Priorité:** Comment gérer les questions liées à l'accès aux terres agricoles ?

**Besoin:** Soutien financier: subventions, financement, besoin de fourrage, d'équipement, d'installations, de main-d'œuvre

**Solution EU Number:** PRO-01.

**Contenu de la solution:** Le mécénat permet aux projets équins d'obtenir un soutien financier, matériel ou en compétences de la part de partenaires publics ou à vocation sociale, en reconnaissance de leur impact social, environnemental ou culturel, sans attente de retour commercial.

## Pourquoi mettre en œuvre cette solution?

Le mécénat permet à un porteur de projet équin de bénéficier d'un soutien financier, matériel ou en compétences de la part d'une entreprise, d'une fondation ou d'un particulier, sans contrepartie commerciale directe. Ce soutien est généralement motivé par l'intérêt général du projet : développement rural, inclusion sociale, préservation du patrimoine, bien-être animal, etc.

## Description de la solution

Le mécénat est un mécanisme d'investissement participatif fondé sur la valeur d'intérêt général du projet plutôt que sur sa rentabilité financière. Dans le contexte équin, il permet aux porteurs de projets de mobiliser des ressources auprès d'entreprises, de fondations, d'organismes publics ou de particuliers souhaitant soutenir des activités socialement ou écologiquement significatives impliquant des chevaux et des ânes.

Les projets équins tels que les centres d'équitation thérapeutique, les refuges pour animaux, des projets éducatifs, les programmes d'insertion professionnelle, la conservation des races patrimoniales, la gestion durable des pâturages ou des espaces naturels, ou encore l'animation territoriale. Le mécénat reconnaît et soutient ces impacts sans exiger de retour sur investissement commercial.

Le mécénat peut prendre différentes formes:

- Dons financiers pour des travaux ou investissements.
- Mise à disposition de matériel ou de compétences (bénévolat de compétences).
- Soutien à la communication, à la visibilité ou à la recherche de fonds complémentaires.



# Mise en place de projets équins grâce au mécénat

**France:** En France, une entreprise peut défiscaliser jusqu'à 60% du montant de son don dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires (article 238 bis du code général des impôts). Le porteur de projet doit pouvoir émettre un reçu fiscal, ce qui nécessite de passer par une structure reconnue d'intérêt général, ou que l'exploitation soit elle-même reconnue en tant que telle.

Pour pouvoir être éligible au mécénat, en France, l'exploitation doit remplir les conditions suivantes:

- Exercer son activité en France : le principe de territorialité de l'impôt prévalant, les organismes qui n'exercent aucune activité sur le territoire français ou qui se bornent à exercer en France une action limitée en faveur d'un groupe restreint de personnes, ne sont à priori pas éligibles au mécénat.
- Être reconnu d'intérêt général : le projet doit agir dans un domaine d'intérêt général (énumérés dans les articles 200 et 238 bis du code général des impôts) et avoir un caractère non lucratif.

**Belgique:** En Belgique, les dons ouvrant droit à une réduction fiscale doivent être effectués au profit d'organismes agréés par le Service Public Fédéral Finances. Les entreprises et les particuliers peuvent bénéficier d'un avantage fiscal sous certaines conditions, à condition que le bénéficiaire soit habilité à délivrer une attestation fiscale. Une exploitation équine commerciale ne peut généralement pas délivrer elle-même d'attestation fiscale, sauf si elle agit via une association ou une fondation reconnue répondant aux critères légaux.

Pour pouvoir bénéficier d'un mécénat assorti d'avantages fiscaux en Belgique, le projet doit généralement:

- Être porté ou soutenu par une association sans but lucratif (ASBL), une fondation ou un organisme reconnu pouvant recevoir des dons fiscalement déductibles ;
- Poursuivre un objectif d'intérêt général ou d'utilité sociale, culturelle, environnementale, éducative ou scientifique ;
- Présenter une gestion transparente et pouvoir justifier l'utilisation des fonds reçus ;
- Respecter les obligations comptables et administratives applicables aux ASBL ou fondations belges.

Les exploitations équines à vocation strictement commerciale peuvent néanmoins bénéficier de soutien privé ou de sponsoring, mais celui-ci relève alors généralement du parrainage commercial plutôt que du mécénat au sens fiscal du terme.

Les conditions fiscales applicables aux dons et au mécénat sont définies par la législation fiscale belge et peuvent évoluer. Il est recommandé de consulter un expert-comptable, un conseiller fiscal ou les services compétents du SPF Finances avant de mettre en place une démarche de mécénat.

**Suisse:** Le mécénat peut être combiné à d'autres aides telles que les subventions publiques, le financement participatif, les cotisations des membres ou des prêts éthiques, ce qui en fait un élément flexible d'une stratégie de financement diversifiée. 2. Identifier les produits d'exploitation (par activité).



# Mise en place de projets équins grâce au mécénat

## Étapes de mise en œuvre

**1. Définir le projet équin et son impact d'intérêt général:** Exprimer clairement la valeur sociale, environnementale, culturelle ou liée au bien-être animal du projet, y compris les groupes cibles et les résultats attendus.

**2. Choisir ou créer une structure juridique appropriée:** S'assurer que le projet est éligible au mécénat (directement ou via une organisation partenaire) et, le cas échéant, à la délivrance de reçus fiscaux.

**3. Préparez un dossier de mécénat:** Inclure une description du projet, un business plan, des éléments narratifs, les impacts attendus, les besoins en financement ou en ressources, ainsi que les formes de soutien recherchées.

**4. Identifier des mécènes potentiels:**

Cibler des entreprises, des fondations, des institutions ou des particuliers dont les valeurs correspondent au bien-être des chevaux, au développement rural, à l'inclusion, à la durabilité ou au patrimoine.

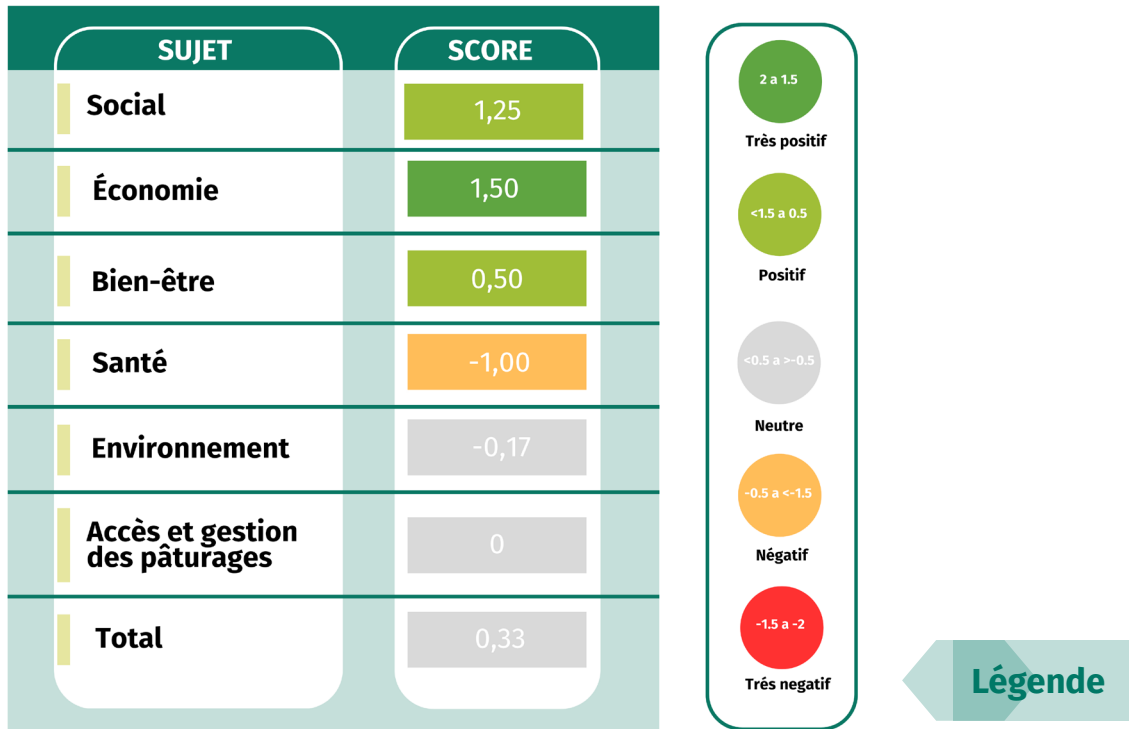
**5. Officialiser le partenariat:** Signer un accord de mécénat définissant le type de soutien, la durée, les modalités de visibilité et les obligations de reporting.

**6. Reconnaître et promouvoir le mécène:** Assurer sa visibilité par le biais de supports de communication, d'événements ou de mentions sur site, conformément aux règles du mécénat non commercial.

**7. Suivre et rendre compte de l'utilisation du soutien et de l'impact obtenu:** Maintenir la transparence pour renforcer la confiance, garantir la conformité et encourager un mécénat à long terme ou renouvelé.

# Mise en place de projets équins grâce au mécénat

Quel sera l'impact de cette solution sur les performances de votre exploitation?



**Socio-économique:** Cette solution favorisera la performance sociale de l'exploitation, car le mécénat renforce considérablement la légitimité sociale et la visibilité de l'exploitation lorsque les projets démontrent une valeur sociale, environnementale ou culturelle évidente (par exemple, l'équithérapie, les refuges, les missions éducatives ou environnementales). Obtenir le soutien de mécènes externes est un gage de crédibilité, de confiance du public et de pertinence sociétale, ce qui renforce les relations avec les communautés, les institutions et les partenaires animés par une mission. Cependant, cet impact social positif est très conditionnel : il s'applique principalement aux exploitations ayant une forte vocation sociale ou éthique et nécessite un travail supplémentaire important en matière de communication, de reporting et d'engagement des parties prenantes.

Cette solution soutiendra la performance économique de l'exploitation, car le mécénat peut fournir des ressources financières, matérielles ou en compétences qui améliorent la trésorerie à court terme et permettent des investissements sans augmenter l'endettement. Ces fonds peuvent soutenir la modernisation des infrastructures, l'amélioration du bien-être animal ou le développement de projets, renforçant indirectement le capital de l'exploitation et sa viabilité à long terme. Néanmoins, l'impact économique reste incertain et dépend du contexte, car l'accès aux mécènes est limité, la mise en œuvre est exigeante et la solution n'est généralement pas accessible aux exploitations équinnes souhaitant faire du profit.

# Mise en place de projets équins grâce au mécénat



**Le bien-être et la santé:** Cette solution peut avoir une influence négative sur les performances sanitaires de l'exploitation si celle-ci garde ou accepte des dons de chevaux malades ou âgés. Selon les activités de l'exploitation, notamment les centres de sauvetage ou les refuges pour animaux handicapés, des problèmes peuvent survenir car ces animaux sont régulièrement souffrants et nécessitent un traitement médicamenteux. L'incertitude quant à la continuité du mécénat et du soutien financier qui en découle peut conduire à un accès limité à des médicaments, compromettant ainsi la santé et le bien-être des animaux. D'autres problèmes peuvent survenir si les organisations caritatives sont principalement axées sur la collecte de fonds plutôt que sur les soins aux animaux, ce qui les conduit à garder des animaux souffrants ou en phase terminale et à s'abstenir de les euthanasier. Il existe toutefois des organisations qui fonctionnent bien, notamment celles bénéficiant de projets partiellement soutenus par les collectivités locales, car la stabilité financière doit être assurée pour maintenir un bon état de santé des animaux.

Cette solution peut contribuer au bien-être de l'exploitation si les principes des 3F, à savoir l'accès élargi au fourrage ou au pâturage, les contacts sociaux et la liberté de mouvement, sont garantis. Il convient toutefois de noter qu'en raison d'un raisonnement émotionnel fondé sur l'anthropomorphisme, certaines pratiques peuvent être appliquées de manière inappropriée sous prétexte d'offrir des normes de bien-être « élevées ». Il peut s'agir notamment de l'utilisation excessive de couvertures ou d'une protection excessive contre les blessures ou les conditions météorologiques défavorables en confinant les animaux dans des étables. Néanmoins, lorsqu'un état émotionnel positif est observé et que les critères des 3F sont remplis grâce aux activités continues de l'exploitation, cette solution peut s'avérer efficace pour atteindre un niveau accru de bien-être animal si l'investissement dans des infrastructures respectueuses du bien-être peut être financé.

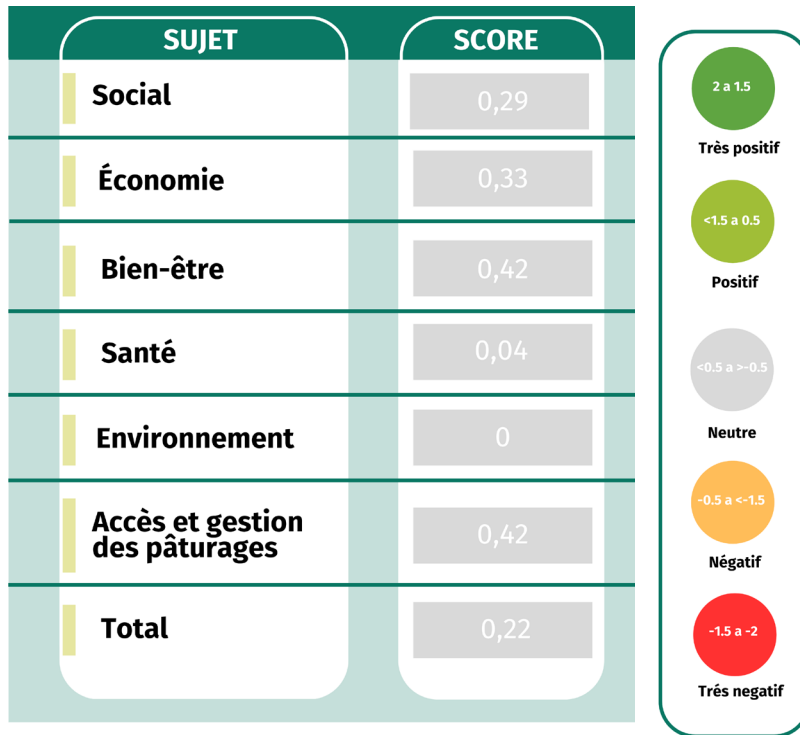


**Durabilité environnementale:** Cette solution n'aura pas d'effet sur la performance environnementale car le mécénat n'affecte pas directement la performance environnementale. Son impact dépend entièrement du type de projet soutenu. Par exemple, un projet mécéné qui contribue à préserver la biodiversité grâce au pâturage équin peut avoir des effets environnementaux positifs. Cependant, le mécénat de projets tels que la médiation équine peut n'avoir aucune pertinence pour l'adaptation au changement climatique ou la gestion de l'eau. De plus, l'entretien, par exemple, d'un plus grand nombre d'animaux ou d'animaux plus âgés peut augmenter les émissions de gaz à effet de serre, affectant négativement l'empreinte carbone de l'exploitation.

Cette solution n'aura pas d'effet sur l'accès aux terres ou la performance de gestion de l'exploitation, car le mécénat en soi n'affecte pas directement la gestion des prairies. Cela dépend entièrement du type de projet soutenu.

# Mise en place de projets équins grâce au mécénat

Quel sera l'impact de cette solution sur la résilience de votre exploitation?



**Socio-économie:** Cette solution n'aura pas d'impact sur la performance sociale de l'exploitation face aux défis externes évalués, car ses effets sociaux sont très variables et dépendent de la continuité, des conditions et des objectifs du projet mécéné plutôt que de la capacité d'adaptation propre à l'exploitation. Si le projet permet d'obtenir du soutien par les institutions et la communauté (soutien en ligne pendant une pandémie, image améliorée quand les normes de bien-être sont respectées, etc.), ces effets sont indirects, incertains et ne sont pas systématiquement liés à la résilience de l'exploitation. Si le soutien des mécènes est retiré en raison de l'inflation, de pandémies, de la non-conformité aux nouvelles réglementations ou à cause d'une interruption d'activité, les avantages sociaux peuvent rapidement disparaître, ce qui conduit globalement à un impact neutre.

Cette solution n'aura pas d'impact sur les performances économiques de l'exploitation lorsqu'elle est confrontée aux défis externes évalués, car le mécénat ne constitue pas un amortisseur économique stable ou prévisible face aux défis. Bien qu'il puisse temporairement alléger la pression financière en finançant des investissements, en couvrant les frais vétérinaires ou en reportant les ventes en période de crise, il crée également des risques de dépendance. L'inflation, les pandémies, les épidémies ou l'évolution des priorités des mécènes peuvent interrompre le financement à tout moment, et le fait de compter sur des mécènes ne renforce pas la rentabilité structurelle ni la maîtrise des coûts de l'exploitation. Les contributions financières positives étant contrebalancées par l'incertitude, la conditionnalité et l'absence de garanties à long terme, l'effet économique global sur la résilience reste neutre.

# Mise en place de projets équinés grâce au mécénat



**Santé et bien-être:** Cette solution ne favorise pas les performances sanitaires de l'exploitation, car elle ne réduit pas directement la douleur, la mortalité ou le besoin de médicaments lorsque l'exploitation est exposée à des pressions externes. Cependant, la santé animale peut se détériorer si, en raison de difficultés telles que des réductions ou l'arrêt du financement, l'exploitation n'est pas en mesure de fournir des soins vétérinaires appropriés à ses équidés. Les problèmes de santé surviennent plus fréquemment chez les chevaux âgés ou négligés, et dans de tels cas, les niveaux de douleur ou l'utilisation de médicaments vétérinaires peuvent augmenter. Néanmoins, avec des soins appropriés et la continuité du financement, l'état de santé des chevaux peut rester à un niveau bon malgré les défis externes.

Cette solution a un effet neutre sur les performances de l'exploitation en matière de bien-être, car elle n'améliore pas intrinsèquement les conditions d'hébergement favorables au bien-être ni ne favorise un état émotionnel positif lorsque l'exploitation est soumise à des pressions externes. De plus, le bien-être animal peut se détériorer si l'exploitation est confrontée à une incertitude quant au financement futur, due, par exemple, à des réductions de financements affectant la qualité de l'alimentation, l'approvisionnement adéquat en paille ou en foin, ou entraînant des charges de travail excessivement élevées pour les animaux. À l'inverse, lorsque le financement est assuré à long terme, le bien-être peut être favorisé, par exemple en offrant un accès aux pâturages tout au long de l'année, ce qui peut permettre à l'exploitation de mieux résister aux pressions externes.



**Durabilité environnementale:** Cette solution n'aura pas d'impact sur la performance environnementale de l'exploitation confrontée aux défis externes évalués, car l'impact dépend entièrement du type de projet soutenu. Le financement externe peut, dans certains cas, aider à réaliser des investissements visant à réparer les dommages environnementaux.

Cette solution n'aura pas d'impact sur l'accès aux terres ou les performances de gestion de l'exploitation confrontée aux défis externes évalués, car l'impact dépend entièrement du type de projet soutenu. Le financement externe peut, dans certains cas, aider à obtenir l'accès à des terres supplémentaires

# Mise en place de projets équiins grâce au mécénat

Comment cette solution peut-elle aider votre exploitation à faire face à des défis externes spécifiques et à être plus résiliente ?

DÉFIS	SCORE
Inflation	0,08
Pandémie	0,04
Normes élevées en matière de bien-être	0,33
Maladies infectieuses graves	0,08
Événement météorologique extrême	0,29
Perte/accès limité aux prairies	0,46

2 a 1.5

Très positif

<1.5 a 0.5

Positif

<0.5 a >-0.5

Neutre

-0.5 a <-1.5

Négatif

-1.5 a -2

Très négatif



**Défis socio-économiques:** Défi social : cette solution n'aura pas d'impact sur la performance globale de l'exploitation face aux pandémies, car le mécénat n'est pas structurellement lié à la capacité de l'exploitation à faire face aux perturbations sociales. Si les mécènes peuvent continuer à offrir un soutien moral ou des contributions financières à distance, ce soutien est conditionnel et peut être interrompu si les activités cessent ou perdent de la visibilité pendant une pandémie. Comme ces avantages sociaux sont indirects, incertains et dépendent d'acteurs externes plutôt que de l'organisation interne de l'exploitation, ils n'apportent pas d'amélioration fiable de la résilience globale. Défi économique: cette solution n'aura pas d'impact sur la performance globale de l'exploitation face à l'inflation, car le mécénat ne constitue pas une protection économique stable contre la hausse des coûts. Bien que le financement externe puisse temporairement compenser les dépenses ou retarder les ventes, l'inflation peut également réduire la capacité ou la volonté des mécènes à contribuer. Le risque de retrait soudain et l'absence de sécurité financière prévisible à long terme font que les effets positifs sont contrebalancés par la dépendance et l'incertitude, ce qui se traduit par un impact neutre sur la résilience économique de l'exploitation.



**Défis en matière de bien-être et de santé:** Défi sanitaire : cette solution n'a pas d'incidence sur les performances globales de l'exploitation dans ces trois domaines en cas d'apparition d'une maladie infectieuse. Les priorités socio-économiques, environnementales, ainsi que celles liées à la santé et au bien-être des animaux risquent de ne pas être suffisamment prises en compte si l'exploitation est confrontée à une épidémie soudaine de maladie infectieuse, en particulier lorsque la continuité du financement est incertaine. La gestion des maladies infectieuses nécessite des

# Mise en place de projets équiens grâce au mécénat

mesures spécifiques, notamment la capacité d'isoler les animaux malades, du matériel approprié pour garantir la biosécurité, ainsi que l'accès à des soins vétérinaires et à des produits pharmaceutiques. L'exploitation doit donc être bien préparée, avec des investissements dans ces mesures de biosécurité et de protection sanitaire déjà en place. À condition que ces mesures soient mises en œuvre à l'avance et régulièrement mises à jour, la performance globale de l'exploitation devrait rester assurée de ce point de vue.

Défi en matière de bien-être: De même, cette solution n'affecte pas de manière significative la performance globale de l'exploitation face à une législation sur le bien-être très stricte. Comme pour la sécurité sanitaire, la mise en œuvre d'une législation sur le bien-être imposant des normes élevées peut s'avérer difficile dans un contexte d'incertitude financière à long terme. Cependant, si des normes de bien-être élevées sont déjà en place, la performance globale de l'exploitation peut être maintenue, à condition que des financements supplémentaires permettent d'investir davantage dans des infrastructures respectueuses du bien-être, telles que de nouveaux abris ou la location de pâturages supplémentaires.

**Défis en matière de durabilité environnementale:** Défi environnemental: cette solution n'aura pas d'impact sur la performance globale de l'exploitation confrontée à des températures anormalement élevées ou basses, à la sécheresse, à des pluies excessives, à des tempêtes et/ou à des inondations, car l'impact dépend entièrement du type de projet soutenu. Par exemple, le financement par des sponsors ou des mécènes peut aider l'éleveur à reporter la vente de poulains et ainsi améliorer la rentabilité. De même, si des mécènes souhaitent soutenir le bien-être des chevaux, par exemple via le modèle « 3F », ils pourraient offrir une aide ou un financement pour faire face à des défis tels que la chaleur. Cette solution peut également aider à obtenir des fonds supplémentaires pour réparer ou adapter les infrastructures après des dommages liés à des événements météorologiques extrêmes.

Défi lié à l'accès aux terres et à leur gestion: cette solution n'aura pas d'impact sur la performance globale de l'exploitation confrontée à une perte ou à un accès limité aux terres agricoles, car l'impact de celle-ci dépend entièrement du type de projet soutenu. Par exemple, l'intégration de la protection des oiseaux dans le modèle de mécénat améliore l'image publique de l'exploitation équine. Le mécénat peut permettre l'achat de terres supplémentaires, améliorant ainsi la rentabilité, augmentant l'espace de pâturage par cheval. Un partenaire réputé et un projet présentant un intérêt public peuvent encore accroître l'accès aux terres communales et les possibilités de financement supplémentaires.



# Mise en place de projets équiens grâce au mécénat

## Analyse coût-bénéfice

### Coût

#### Performance socio-économique:

- Besoin en temps pour préparer un dossier de mécénat (description du projet, argumentaire, impact, besoins de financement).
- Temps nécessaire pour identifier, contacter et gérer les mécènes.
- Temps nécessaire pour promouvoir le mécène dans les activités de communication.
- Besoin en temps pour rendre compte des activités, des objectifs et de l'utilisation des fonds.
- Perte possible d'autonomie du projet: Les attentes ou les valeurs du mécène peuvent influencer les décisions relatives au projet.
- L'image de l'exploitation devient associée à celle du mécène.
- Risque de communication de crise si le mécène est confronté à des problèmes de réputation.
- Impossibilité à mettre en œuvre dans les exploitations équiennes qui recherchent le profit.
- Ne fonctionne que pour les fondations, les refuges ou les projets équiens d'intérêt public.
- Difficulté à atteindre des mécènes potentiels disposant d'une capacité économique suffisante.
- Le succès dépend fortement du contexte socio-économique des mécènes potentiels.
- Remarque: le mécénat exige un engagement continu et un effort administratif important ; il ne s'agit pas d'un outil de financement « sans effort ».



### Bénéfices

- Réduit la dépendance vis-à-vis des prêts bancaires et du financement par le marché.
- Facilite l'accès à d'autres sources de financement, subventions ou sponsors.
- La validation externe par un tiers renforce la confiance parmi les parties prenantes.
- Un mécène réputé peut améliorer l'image et la visibilité de l'exploitation.
- Une plus grande stabilité des revenus et une meilleure résilience économique.
- Les fonds supplémentaires peuvent être utilisés pour des investissements à long terme visant à améliorer le capital de l'exploitation.
- Renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale au niveau local.
- Les mécènes développent un lien avec les animaux et les activités rurales.
- Sentiment d'utilité et d'engagement significatif.
- Permet l'accès à des bénévoles : Les locaux peuvent s'impliquer dans des projets porteurs de sens.
- Renforcement du sentiment d'utilité et de contribution sociale.

# Mise en place de projets équiins grâce au mécénat

## Coût

### Santé et bien-être des chevaux:

- Les animaux peuvent être maintenus en vie trop longtemps pour des raisons émotionnelles ou symboliques lorsqu'ils sont souffrants.
- L'anthropomorphisme peut interférer avec les décisions fondées sur le bien-être animal.
- Les animaux âgés nécessitent souvent davantage de traitements et d'interventions médicales.

### Durabilité environnementale:

- Contamination potentielle des sols et de l'eau à cause d'une forte utilisation de médicaments si les animaux de l'exploitation ne sont pas en bonne santé.
- Le fait de garder des animaux plus âgés ou d'augmenter la taille du troupeau peut avoir un impact négatif sur l'empreinte carbone.
- Remarque: le mécénat en soi ne présente aucun avantage environnemental intrinsèque et peut avoir des effets neutres ou négatifs selon la conception du projet.

### Coopération entre exploitations:

- Risque de perception négative parmi les pairs: Le mécénat peut être perçu comme un avantage injuste.



## Bénéfices

- Les animaux sont considérés comme des individus plutôt que comme des unités économiques.
- Plus d'espace, accès aux pâturages et liberté de mouvement.
- Une attention et une affection accrues.
- Des soins vétérinaires plus fréquents ou de meilleure qualité.
- Meilleure prise en charge des chevaux et des ânes non utilisés pour le travail, âgés ou sauvés.
- Le pâturage extensif des chevaux favorise la diversité des habitats.
- La plantation de haies, d'arbustes et d'arbres améliore les structures écologiques.
- Des environnements ruraux plus diversifiés sur le plan structurel et plus résilients.
- Impact positif important lorsque la fréquentation favorise la conservation de la biodiversité ou la gestion des terres grâce au pâturage des chevaux.
- Remarque: les impacts environnementaux doivent être évalués au cas par cas.
- Possibilité de nouvelles relations avec d'autres exploitations agricoles, organisations et parties prenantes.
- Possibilités de coopération: Projets communs, partage des connaissances ou des infrastructures.

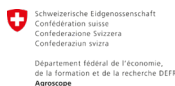


## Mise en place de projets équiens grâce au mécénat

### Ressources complémentaires

#### Sites web et outils

- Les repères Admical – L'éligibilité au mécénat: [https://admical.org/sites/default/files/uploads/liste\\_des\\_pre-requis.pdf](https://admical.org/sites/default/files/uploads/liste_des_pre-requis.pdf)
- Code général des impôts français: [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte\\_lc/LEGITEXT000006069577/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006069577/)
- Service public – mécénat d'entreprise: dons en faveur d'organismes sans but lucratif <https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F22263#:~:text=Quelles%20entreprises%20peuvent%20b%C3%A9n%C3%A9ficier%20de,organismes%20%C3%A0%20but%20non%20lucratif.>
- Fondation Roi Baudouin (FRB). Fondation de référence en Belgique pour l'accompagnement des projets d'intérêt général, la philanthropie et la gestion de fonds dédiés. Disponible sur : <https://kbs-frb.be/fr>
- Service Public Fédéral Finances. Informations officielles relatives aux dons fiscalement déductibles et aux avantages fiscaux pour les particuliers et les entreprises. Disponible sur : <https://finances.belgium.be/fr/asbl/dons>
- Service Public Fédéral Justice. Informations relatives aux associations sans but lucratif (ASBL), fondations et autres personnes morales de droit belge. Disponible sur : [https://justitie.belgium.be/fr/themes\\_et\\_dossiers/societes\\_et\\_associations/associations\\_et\\_fondations](https://justitie.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/societes_et_associations/associations_et_fondations)
- Moniteur belge – Banque de données des personnes morales. Outil officiel permettant de consulter les informations légales relatives aux ASBL et fondations belges. Disponible sur : [https://www.ejustice.just.fgov.be/tsv\\_pub/index\\_fr.htm](https://www.ejustice.just.fgov.be/tsv_pub/index_fr.htm)
- Wallonie Entreprendre. Organisme wallon d'accompagnement et de financement des entreprises, proposant des informations sur les dispositifs d'aide et de financement en Wallonie. Disponible sur : <https://www.wallonie-entreprendre.be/fr/>
- Service Public de Wallonie (SPW). Informations sur les aides publiques, appels à projets et dispositifs de soutien aux secteurs agricole, environnemental et rural en Wallonie. Disponible sur : <https://www.wallonie.be/fr>
- Réseau wallon de Développement Rural (RwDR). Ressources, projets et financements liés au développement rural, à l'agroécologie et à la valorisation des territoires ruraux. Disponible sur : <https://www.reseaururalwallon.be>



Funded by  
the European Union

This project has received funding  
from the European Union under  
Grant Agreement No. 101086551.



# Mise en place de projets équins grâce au mécénat

## Idées pour animer un atelier sur la solution

- Demandez à une fondation, à un responsable RSE d'entreprise ou à un conseiller en mécénat spécialisé dans l'agriculture, le bien-être des chevaux ou les projets sociaux de parrainer l'atelier.
- Trouvez une exploitation modèle ou un projet équin utilisant déjà le mécénat comme mécanisme de financement.
- Laissez les participants contribuer activement à:
  - la rédaction d'un potentiel dossier de mécénat.
  - l'identification de mécènes potentiels.
  - simuler des tâches de communication et de reporting pour comprendre le fonctionnement du système dans la pratique.

## Structure proposée pour l'atelier sur le mécénat en tant que modèle d'investissement participatif dans les exploitations équines

### 1. Introduction au mécénat

- Qu'est-ce que le mécénat dans le contexte des exploitations équines ?
- Caractéristiques principales:
  - Soutien non commercial.
  - Accent mis sur la valeur d'intérêt général (social, environnemental, bien-être animal).
- Principales formes de mécénat :
  - Dons financiers.
  - Soutien en nature ou sous forme de compétences.
  - Soutien en matière de communication et de visibilité.

### 2. Avantages du mécénat dans les exploitations équines

- Financement supplémentaire sans obligation de remboursement.
- Dépendance réduite vis-à-vis des prêts bancaires ou des recettes du marché.
- Crédibilité et visibilité accrues grâce au soutien de tiers.
- Renforcement de l'impact social pour:
  - la thérapie assistée par les chevaux.
  - l'éducation et la formation.
  - les projets liés au bien-être animal et à la biodiversité.

### 3. Applications pratiques dans les exploitations équines

- Financement d'améliorations des infrastructures ou des équipements
- Soutien aux soins apportés aux chevaux et aux ânes âgés, sauvés ou hors d'âge de travail
- Financement de la gestion des pâturages
- Soutien aux activités équestres à vocation sociale et éducative

### 4. Comment choisir l'approche la plus adaptée

- Évaluation des objectifs de l'exploitation et de son statut d'intérêt général.
- Évaluation des exigences juridiques et organisationnelles.
- Identification de mécènes compatibles (valeurs, secteur, envergure).
- Choix entre un mécénat direct ou une coopération avec une organisation.



## 5. Démonstration pratique

- Exercice pratique:
  - rédaction d'un dossier de mécénat simple
  - rédaction d'un descriptif de projet et d'un message sur son impact
- Jeu de rôle:
  - conversation entre l'exploitant et le mécène.
  - attentes et limites.
- Discussion de groupe sur la visibilité et les règles de communication.

## 6. Maintenance et gestion des relations

- Communication continue avec les usagers.
- Rapports sur les activités, les impacts et l'utilisation des fonds.
- Gérer les attentes et préserver l'autonomie du projet.
- Gestion des risques de réputation.

## 7. Études de cas et exemples concrets

- Exemples d'exploitations équines, de refuges ou de projets bénéficiant du mécénat
- Discussion sur:
  - facteurs de réussite.
  - les défis rencontrés.
  - les leçons tirées par les responsables de projet.

## 8. Analyse des coûts et retour sur investissement (ROI)

- ROI non monétaire et stratégique:
  - amélioration de la résilience.
  - visibilité accrue.
  - renforcement des réseaux.
- Temps et charge de travail nécessaires par rapport aux avantages obtenus.
- Le mécénat dans le cadre d'une stratégie de financement mixte (avec subventions, financement participatif, etc.).
- 

## 9. Séance de questions-réponses

- Discussion ouverte sur:
  - la faisabilité pour différents types d'exploitations agricoles.
  - l'accès aux mécènes.
  - le bien-être animal et les implications environnementales.
- Répondre aux doutes concernant la crédibilité et l'applicabilité.

## 10. Conclusion et ressources

- Résumé des points clés.
- Liste de contrôle pour les premières étapes vers le mécénat.
- Ressources utiles:
  - directives en matière de mécénat.
  - informations juridiques (au niveau européen/national).
  - réseaux et plateformes pour trouver des mécènes.